

Prix du pèlerinage

- Prix du pèlerinage par personne (en chambre double) **1.870 €**
- Supplément chambre individuelle (*dans la limite des places disponibles*) : **265 €**

CE PRIX COMPREND :

- Le **départ en car** depuis Raismes ou Cambrai vers l'aéroport de Paris Orly C.D.G..
- les **voyages en avion** PARIS – TEL AVIV– PARIS sur vols réguliers de la compagnie Transavia et les taxes d'aéroport.
- la mise à disposition d'un **autocar privatisé en Terre-Sainte** pour tous trajets et transferts
- le **séjour en pension complète en maison religieuse à Amman, en chambres doubles, du dîner du 1er jour au déjeuner du 9ème jour.**
- les **entrées dans les sites et monuments** mentionnés au programme.
- les **assurances remboursement des frais d'annulation** (dans la limite des conditions prévues dans les termes de cette assurance), **assistance, rapatriement, perte ou vol de bagages et responsabilité civile.**
- les pourboires dans les hôtels et restaurants.
- la fourniture de documentation de voyage et d'un carnet du pèlerin et **d'un sac à dos.**

L'accueil à la **Maison du Diocèse** de Raismes est prévu sans supplément, pour ceux qui désirent loger la veille du départ et/ou la nuit au retour (avec petit-déjeuner, bien entendu).

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- le supplément éventuel pour l'obtention d'une chambre individuelle : **265 €**
- les boissons, les cafés et les extra personnels.
- le pourboire à remettre au chauffeur, (de l'ordre de 1 à 2 € par jour et par personne) et au guide (2 à 3 € par jour et par personne) : ce pourboire est habituel mais non obligatoire et vous permet de montrer votre satisfaction par rapport à sa prestation.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter les :

PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI

174 rue Léopold Dusart – BP 17

59590 RAISMES

Tél. 03.27.38.12.62

E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION

Inscriptions

- **Attention** : les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Il est prudent de ne pas tarder à s'inscrire.

Cas d'annulation :

- La Direction des Pèlerinages de Cambrai pourrait annuler ce pèlerinage en cas de nombre insuffisant de participants. Elle en aviserait les pèlerins par écrit dès que le fait est établi. Les sommes versées seraient alors intégralement remboursées, sans indemnité complémentaire.
- Toute annulation par un pèlerin doit être notifiée par lettre, fax ou mail. A moins de 47 jours du départ, toute annulation entraîne des frais pour chaque participant annulé, selon le barème ci-dessous. **Ces frais, calculés sur la base du prix du voyage, sont remboursables, directement par l'assurance, si les conditions d'assurance sont remplies, excepté une retenue de 70 € par personne (franchise).**
 - Entre **46 et 22 jours** avant le départ (du 16/08 au 09/09/2018), il sera retenu **30 %** du montant total du voyage
 - Entre **21 et 15 jours** avant le départ (du 09/09 au 16/09/2018), il sera retenu **50 %** du montant total du voyage
 - Entre **14 et 8 jours** avant le départ (du 12/09 au 24/09/2018), il sera retenu **75 %** du montant total du voyage
 - A **moins de 8 jours** du départ (à compter du 29/09/2018 à 6 h 55), il sera retenu **100 %** du montant total du voyage.
- **Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.**

PASSEPORT VALABLE 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR OBLIGATOIRE

COPIE DU PASSEPORT A ENVOYER AVEC L'INSCRIPTION

Des personnes de votre entourage peuvent être intéressées par ce pèlerinage. Complétez cette demande et nous leur adresserons un exemplaire de ce document : Pèlerinage en Terre-Sainte du 1^{er} au 9 octobre 2018.

Mr Mme

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Mr Mme

Nom

Prénom

Adresse